

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**CÔTE-NORD**

**178 000 \$ pour la culture**

Une somme globale de 346 000 \$ vient d'être débloquée par la ministre des Affaires culturelles, Liza Frulla-Hébert, pour 23 organismes nord-côtiers spécialisés dans le domaine des arts de la scène et dans leur diffusion. De cette somme, quelque 60 000 \$ sont dévolus au théâtre, dont 4000 \$ pour les artistes de la relève ; le secteur de la danse reçoit 25700 \$ et la musique 92 500 \$. Ces subventions permettent aux organismes de réaliser des projets de production ou de développement ou encore de poursuivre leurs activités régulières. De leur côté, les diffuseurs disposeront de 168 000 \$.

**BAIE-COMEAU**

**Fermeture sporadique de la 138**

La circulation sera sporadiquement interrompue sur la route 138 à compter d'aujourd'hui à cause de travaux de voirie à l'est de Baie-Comeau. Des opérations de dynamitage entraîneront effectivement des fermetures intermittentes de ce lien routier vital de la Côte-Nord entre les rivières des Anglais et Mistassini. Selon Transports Québec, ces interruptions dureront au plus 30 minutes. Des travaux de voirie sont également en voie d'être exécutés à la hauteur de la municipalité de Franquelin.

**CARLETON**

**Défi Pop-CHAU**

Deux organismes à caractère communautaire, la Collectif d'action de la baie des Chaleurs (femmes violentées) et l'Association d'entraide de santé mentale Gaspésie, partageront également une somme de 2000 \$ récoltée en fin de semaine dernière lors de la tenue du Défi Pop-CHAU à Carleton. La dixième présentation de ce tournoi de golf unique, qui mise sur la participation au lieu de la confrontation, a réuni 46 équipes regroupant 192 golfeurs, sous l'initiative de la Fédération des caisses populaires Desjardins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et la station de télévision CHAU, de Carleton. Ce partenariat a d'ailleurs mené, il y a quelques années, à la mise sur pied d'une fondation qui peut venir en aide à une cause de type communautaire qui nécessite une intervention d'urgence.

**MATANE**

**Pour la récupération**

D'après un sondage sur la gestion des déchets solides dans la MRC de Matane, la population est pour un système de collecte des déchets de type « porte-à-porte » en autant qu'il soit efficace et peu dispendieux. Près de 80 % des 621 répondants sont même prêts à payer une « taxe verte » de 10 \$ à 25 \$ s'ajoutant aux 45 \$ que coûte la collecte des ordures. Au printemps, 51 % des Matanais et 31 % des résidents à l'extérieur de la ville disaient apporter leurs déchets recyclables dans les bacs de récupération à Matane. Action Travail région de Matane qui, est à l'origine de cette consultation populaire, y voit une opportunité pour implanter un programme relié à la récupération et au recyclage. Ce qui permettrait à des jeunes d'acquiescer une formation et des expériences de travail.

**GASPÉ**

**Lancement d'un album**

La chanteuse Sylvie Tremblay lancera son nouvel album « Et, tu chanteras », le mercredi 23 septembre à 17 h, au Bistrot Bar Le Brise-Bise à Gaspé. Il s'agit de son troisième disque après « Ni bleu, ni vert » en 1983 et « Parfum d'orage » en 1986. Toute la population est invitée. On dit de Sylvie Tremblay qu'elle n'écrit jamais avec autre chose que sa chair. C'est ainsi qu'elle persiste et demeure l'une des chanteuses les plus originales et l'une des plus grandes mélodistes d'ici.

**La récession les préoccupe plus qu'un NON ou un OUI au référendum**  
**Les maires de l'Est sont partagés**

EST DU QUÉBEC — Encore sous le choc de la crise économique, les maires de l'Est du Québec préfèrent naturellement parler d'emploi et de redressement de l'économie plutôt que du débat référendaire.

textes de RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

C'est ce qui fait que plusieurs maires et préfets de ces régions ont décidé de ne pas prendre de leur temps d'administrateurs publics pour s'engager dans l'un des deux camps en présence.

« Allez donc parler de constitution à ceux qui ont de la misère à joindre les deux bouts, vous allez voir ce qu'ils en pensent », affirme le maire de Cap-Chat, M. J.-Augustin Saint-Laurent qui, bien qu'il se prononce ouvertement pour le OUI parce qu'il trouve l'entente satisfaisante, préfère utiliser son temps pour chercher de l'ouvrage aux 385 personnes de sa localité qui voudraient travailler pour se qualifier afin de recevoir de l'assurance-chômage.

Même préoccupation chez le maire de Sainte-Anne-des-Monts et préfet de la MRC Denis-Riverin, M. Georges-Aimé Fournier, qui se dit beaucoup plus préoccupé par la situation financière des gens de sa région que par la question constitutionnelle.

À Mont-Joli, le maire Guy D'Anjou, ex-président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, se dit fièrement pour le OUI et veut défendre publiquement cette option en tant qu'individu. Il ne croit pas, par ailleurs, que les conseils municipaux ni les commissions scolaires devraient participer au processus référendaire.

Pour le préfet de la MRC Rimouski-Neigette et maire de Sainte-Blandine, M. Daniel Côté, les gens de cette région doivent se souvenir des fermetures de bureaux de poste, des coupures de VIA Rail et de celles de Radio-Canada et, par conséquent, répondre NON au référendum. S'il n'a pas l'intention de se s'intégrer à un comité qui défend la même option, il n'entend pas rester muet pour autant.

Le maire de Matane, M. Maurice Gauthier, ne s'engagera pas publiquement dans la campagne.

Dans le secteur de Grand-Portage, la mairesse de Trois-Pistoles, Ginette Saint-Amand, ne trouve pas de quoi la satisfaire dans l'entente tandis que le préfet de la MRC des Basques, M. Kenneth O'Gilvie, président de la table de concertation des préfets du Bas-Saint-Laurent, parle de travail à moitié fait et estime qu'une majorité de maires iront du côté du NON.

Si la mairesse de Cabano, Mme Paulette Griffin, doute des gains réels que l'entente représente pour le Québec, celle de Rivière-du-Loup, Mme Denise Lévesque, ex-candidate du PQ, ne veut pas prendre position pour ne pas perturber ses contribuables tandis que le maire de La Pocatière, M. André Théberge, ne divulgue pas son opinion.

En Gaspésie, les maires qui ont pu être rejoints par LE SOLEIL ont refusé d'indiquer leur choix ou se sont tout simplement dits en période de réflexion. Seul le maire de Chandler, M. Jean Paquin, a donné clairement son choix : NON. Plusieurs, comme le

maire de Carleton, Germain Deslauriers, croient qu'il est très difficile de prendre position parce qu'il manque des données et surtout « d'une instance neutre pour nous expliquer en détail les subtilités de l'entente ».

**Côte-Nord**

Sur la Côte-Nord, un seul maire, celui de Gallix, M. Louis-Ange Santerre, préfet de la MRC des Sept-Rivières, n'exclut pas la possibilité de faire campagne pour le OUI.

De leur côté, M. Jean-Claude Pinel, maire de Forestville, Georges-Henri Gagné, maire de Ragueneau et préfet de la MRC Manicouagan, et Anthony Detroio, de Port-Cartier voteront OUI mais sans faire campagne. Dans la même situation mais du côté du NON, se trouve le maire de Fermont et préfet de la MRC Caniapiscau, M. Robin



Le maire Guy D'Anjou, de Mont-Joli, militera pour le OUI.



Le maire de Gallix, Louis-Ange Santerre, est tenté par le OUI.



Mme Denise Lévesque, mairesse de Rivière-du-Loup, ne prendra pas publiquement position.

**Bélangier.**

Les maires Hélène Dufour, de Sacré-Coeur, Jean-Marc Dion, de Sept-Îles, et Julien Boudreau de Havre-Saint-Pierre conservent leur opinion

**secrète.**

Les maires Roger Thériault, de Baie-Commeau, et Pierre Bélanger, de Rimouski, n'ont pas retourné les appels du SOLEIL pour les fins de cette recherche.

(NDLR - Informations recueillies par Marc St-Pierre, Stéphane Giroux, Gilles Gagné, Romain Pelletier, Henri Michaud, Ernie Wells et Carl Thériault).

**Ceux de la grande région de Québec militeront davantage publiquement**

QUÉBEC — C'est dans les régions de Québec, Chaudière-Appalaches, Charlevoix et Portneuf qu'on trouvera probablement le plus de maires qui auront choisi de militer publiquement dans le cadre du débat sur le référendum constitutionnel.

M. Émile Loranger, maire de Ancienne-Lorette, militera dans le camp du NON tout comme le maire de Clermont, M. Mathias Dufour. M. Loranger, qu'on voyait jusqu'à tout récemment comme le futur président de la Communauté urbaine de Québec, aurait été approché pour devenir le président du comité du NON pour le comté de La Peltrie.

Le maire de Saint-Augustin, M. Denis Côté, a indiqué qu'il envisageait prendre officiellement position au début d'octobre. M. Côté, considéré par plusieurs membres de son entourage comme un nationaliste, irait lui aussi au camp du NON.

« C'est peut-être politiquement dangereux, mais c'est le devoir de tout homme public de faire connaître son opinion sur les ententes fédérales-provinciales qui ont toujours un impact au niveau municipal », a expliqué M. Côté.

À Montmagny, le maire Gilbert Normand, approché par les libéraux fédéraux pour devenir l'un de leurs candidats aux prochaines élections, se dit en pleine réflexion autant quant à sa participation active au débat référendaire qu'à son entrée en politique fédérale. M. Normand trouve que la question est un peu ambiguë et voudrait savoir clairement ce que les gouverne-



Émile Loranger, maire de L'Ancienne-Lorette, militera pour le NON.



Le maire de Montmagny, Gilbert Normand, réfléchit encore.

ments feront avec la réponse que leur donneront les Canadiens. Dans Charlevoix, la mairesse de Baie-Saint-Paul, Mme Jacynthe B. Simard, dont le nom est évoqué comme candidate possible à la prochaine convention du PQ, se dit en période de réflexion et n'a pas encore indiqué si elle allait ou non se mêler de la bagarre référendaire. Pour ce qui est du maire de La Malbaie, M. Jules Maltais, il entend rester officiellement neutre.

**CUQ**

Au sein de la CUQ, les maires préfèrent retenir leurs commentaires parce que, pour la plupart il est inapproprié de se prononcer en tant que maire, comme l'a dit le maire de Cap-Rouge, M. Normand Châtigny.

Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, se tiendra coit lui aussi, même en tant que président de l'Union des municipalités du Québec. Mme Andrée Boucher, mairesse de Sainte-Foy, fera la même chose par respect pour le choix que devra faire chaque membre de son conseil. « Personnellement, je n'ai rien arrêté encore, confie-t-elle, pour l'instant, je me contente de lire et d'écouter. »

« Nous n'avons pas été élus

par nos citoyens pour nous prononcer sur une telle question nationale », dit le maire de Beauport, M. Jacques Langlois dont l'opinion est partagée par son collègue de Lac-Beauport, M. Michel Giroux. Quant au maire Claude Beaudoin, de Val-Bélair, il dit ne pas avoir arrêté sa position encore. « Le débat ne fait que commencer. » Les maires Margaret Delisle, de Silvery, Denis Giguère, de Loretteville et Michel Pépin, de Lac-Delage, n'ont pu être rejoints par LE SOLEIL.

Le maire de Stoneham-Tewkesbury, M. Jacques Nolin, ne veut pas se prononcer afin de ne pas rompre l'harmonie dans sa municipalité où il y a 5 % d'anglophones.

Dans Portneuf, le maire de Saint-Raymond-paroisse, M. André Girard, se prononce pour le NON tout comme celui de Cap-Santé, M. Roger Dussault, mais ils ne feront pas nécessairement campagne. Les maires de Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Marc-des-Carrières et Saint-Raymond sont soit indécis ou ne veulent pas se prononcer.

**Rive-Sud**

Sur la Rive-Sud, aucun maire ne veut participer à la campagne parce que, comme le dit le

maire de Lévis, M. Robert Guay, « ils n'ont pas été élus pour faire des interventions de ce genre auprès de leurs concitoyens et que, de plus, cette démarche pourrait engendrer des tiraillements dans les municipalités. »

Le maire de Saint-Rédempteur et préfet du comté, M. Claude Boiteau, juge qu'il a assez de chats à fouetter avec sa municipalité et la MRC qu'il n'y a aucun intérêt à en rajouter. Sont du même avis les maires de Charny, de Saint-Jean-Chrysostome et de Saint-Joseph ainsi que la mairesse de Saint-Romuald, Mme Francine Dubé, qui dit n'avoir vraiment pas le temps de faire campagne référendaire.

**Beauce et Amiante**

M. Paul-Henri Lacasse, maire de Saint-Georges, ne cache pas son fédéralisme, il votera donc OUI mais ne fera pas campagne pour défendre cette thèse. Même avis du côté de son collègue de Beauceville et préfet de la MRC Robert-Cliche, M. J.-Raymond Mathieu qui se dit pour le OUI même s'il se pose de nombreuses questions.

Dans la région de l'Amiante, le maire de Thetford, M. Henri Therrien, est encore indécis alors que son voisin, le maire de Black Lake, M. Jacques Bélanger, votera OUI, mais il ne participera pas publiquement au débat. M. Bélanger affirme que « les gens qui vont voter NON ont des intérêts particuliers à protéger ». La mairesse de Plessisville, Mme Madeleine Dussault, dit avoir pris sa décision mais ne veut pas la rendre publique.

(NDLR - Informations recueillies par Fortunat Marcoux, Lise Fournier, Dominic Hardy, Denis Gauthier et Richard Côté).

**NOUVELLE ÉDITION RÉGIONALE LE SOLEIL**

Félicitations aux gagnant(e)s du concours

Organisé en collaboration avec les stations radiophoniques du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord, ce concours a remporté un vif succès. Les prix à gagner dans chacune des régions : quatre (4) certificats-cadeaux de 100\$ chacun, échangeables dans des restaurants. Il s'agissait, pour les participant(e)s, de répondre à une question concernant le contenu de la nouvelle édition régionale du quotidien Le Soleil.



Les quatre gagnantes ont mérité chacune un certificat-cadeau d'une valeur de 100\$ échangeable au restaurant LE ST-PATRICE à Rivière-du-Loup. Sur notre photo, dans l'ordre habituel : monsieur Raymond Villeneuve, superviseur des ventes en région, du quotidien Le Soleil; les gagnant(e)s, mesdames Sylvie St-Pierre, Monique Lermelin, Françoise Dionne et madame Renée Giar, de CJFP-AM Rivière-du-Loup et monsieur Réjean Morin, agent distributeur du Soleil. N'apparaît pas sur notre photo, la quatrième gagnante, madame Monique Cloutier.



Les quatre gagnant(e)s ont mérité chacun(e) un certificat-cadeau d'une valeur de 100\$ échangeable au restaurant LE MOUSSAILLON de Matane. Sur notre photo, dans l'ordre habituel : à l'avant-plan, monsieur Charles Lepage, représentant de CHR-AM Matane; les gagnant(e)s, mesdames Solange Lavoie, Carole Pearson, monsieur Jean Veilleux et monsieur Gaston Boies, agent distributeur du Soleil. N'apparaît pas sur la photo, le quatrième gagnant, monsieur Louis-Marie Imbeault.

## Usine d'emballage de pommes de terre Les travaux débutent après 6 mois de retard

RIVIÈRE-DU-LOUP — Après six mois de retard, les travaux de construction de l'usine d'emballage et de transformation de la pomme de terre du Bas-Saint-Laurent débute aujourd'hui à Trois-Pistoles.

par CARL THERIAULT  
collaboration spéciale

Une entente est intervenue vers la fin de la semaine dernière entre le promoteur, la Société coopérative agricole régionale de Rivière-du-Loup, et la ville de Trois-Pistoles au sujet des normes à respecter en ce qui a trait au déversement des eaux usées dans le système municipal et aux voies d'accès à l'usine.

« La ville de Trois-Pistoles engagera une somme globale d'environ 200 000 \$ pour aider à concrétiser cette nouvelle industrie », confirme Gabriel Desjardins, porte-parole de cette municipalité de près de 4000 habitants.

Vingt mille dollars seront utilisés à l'adaptation du système municipal de traitement des eaux usées, actuellement en construction, et qui doit entrer en opération à la fin du mois de septembre...

De plus, la municipalité assumera les frais reliés à l'aménagement de voies d'accès à l'usine, une dépense de 185 000 \$.

Le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) a pour sa part émis un permis pour la construction de l'usine en attendant de donner son approbation finale. « Il reste l'autorisation concernant les plans et devis du système de traitement des eaux et le certificat d'exploitation de l'u-

sine », nous précisait vendredi Pierre Gilbert, du bureau régional du MENVIQ.

La construction de ce projet de 1,5 million \$ n'en débute pas moins aujourd'hui sur l'emplacement de l'usine situé le long de la route 132 dans les limites de la ville de Trois-Pistoles.

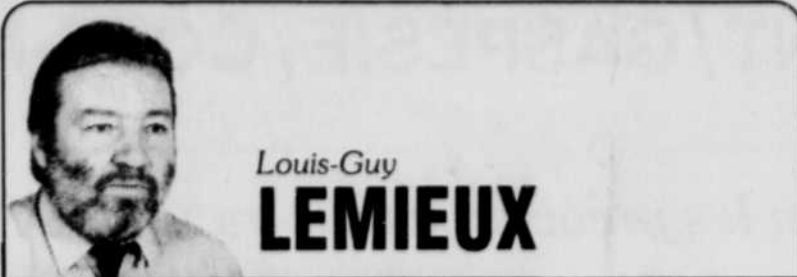
L'usine traitera actuellement plus de 15 millions de livres de pommes de terre. Les approvisionnements seront assurés dans un premier temps par les producteurs de la région des Basques et de Rivière-du-Loup.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi vendredi, le promoteur dévoile que les trois quarts des ensemencements en pommes de terre de la région de Trois-Pistoles sont actuellement sous contrat.

L'usine desservira le territoire du Bas-Saint-Laurent, une partie de la péninsule gaspésienne et la Côte-Nord.

Le projet d'usine d'emballage et de transformation de la pomme de terre du Bas-Saint-Laurent aura pris cinq ans à se concrétiser.

Lors du Sommet socio-économique du Bas-Saint-Laurent, en novembre 1988, à Rivière-du-Loup, deux groupes de la même région, l'un de la région de Trois-Pistoles, l'autre du secteur de Mont-Joli, sollicitaient les faveurs du gouvernement québécois.



Louis-Guy  
**LEMIEUX**

## Le baby-boom des musées

On trouve plus de musées actuellement dans la seule région de Québec qu'il y a 20 ans dans toute la province. Depuis 1970, le nombre de musées est passé de 28 à plus de 400 au Québec.

Pour souligner l'importante rencontre internationale ICOM 92 qui se tient dans nos murs jusqu'au 27 septembre, 32 institutions muséales locales (pas une de moins) ont coordonné leurs activités pour faire de l'événement une fête populaire en plus d'une conférence de spécialistes.

Cabinets de curiosités, sites historiques, centres d'interprétation, écomusées, écomusées, musées d'art, musées des civilisations, expositions permanentes d'objets militaires ou domestiques, collections privées, etc., tous revendiquent le titre de musée. De sanctuaire consacré aux Musées dans l'Antiquité, le musée, après un parcours parfois glorieux et souvent poussiéreux, est devenu une place publique. Le mot même de musée a explosé en même temps que l'institution se démocratisait.

Au Québec, 35 % des gens auront visité au moins une fois un musée d'art dans l'année. Quelque 40 % iront sur un site historique. C'est plus que la fréquentation des églises. Beaucoup plus. Avec ses 70 millions de visiteurs annuels, les musées de France sont devenus « les nouveaux temples d'une religion moderne », pour reprendre une expression qui fait florès. Les musées de la région de Québec attirent deux millions de visiteurs par année.

À Québec, le plus jeune grand musée, le Musée de la civilisation, est aussi le plus populaire. Une étude récente a révélé que son public, durant la saison d'été, vient, à 31 %, de la région immédiate de Québec. Près de 20 % des visiteurs sont de provenance étrangère :

France, États-Unis, Mexique et les autres provinces canadiennes principalement. La région de Montréal fournit 24 % de la clientèle et les autres régions du Québec autant.

Certains irréductibles soupirent et regrettent le temps où l'art était réservé aux initiés, à une élite « cultivée ». Il est trop tard pour revenir en arrière. Le grand public a pris d'assaut la Bastille muséologique. Les musées font partie des meubles de la cité. Comme on dit de la guerre et des militaires, l'art est devenu une chose trop importante pour être laissée aux seuls artistes...

### Ah ! musées, vous

C'est pour s'interroger sur la place nouvelle qu'occupent les musées dans la société que sont réunis à Québec quelque 1200 experts et professionnels venus du monde entier. Le thème proposé : « Musées : y a-t-il des limites ? ».

La XVIIe Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM), affiliée à l'UNESCO, n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Parallèlement, ICOM 1992 tient son troisième salon ouvert au public. Il s'agit d'une première en Amérique. La dernière conférence ICOM s'était tenue à La Haye en 1989. La prochaine aura lieu en Norvège en 1995. On attend 20 000 visiteurs au Centre des congrès de Québec jusqu'à dimanche inclusivement.

Une centaine d'exposants sont ici venus de Chine, de France, de Corée, de Suisse, de Norvège, de Grande-Bretagne, d'Italie, des États-Unis, d'ailleurs au Canada. Ils nous proposent un tour du monde en musées : le musée du Louvre, le musée de Shelburne, les musées de la province de Hubei en Chine, la maison de Balzac, le Paul Getty Museum de Santa Monica (Californie), la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, le musée Carnavalet, et d'autres.

Se greffe au salon un volet plus spécifiquement commercial : des firmes spécialisées offrent des produits et services à la fine pointe de la technologie muséale. L'art est aussi un commerce et peut devenir une foire.

À signaler que plusieurs musées locaux resteront ouverts jusqu'à 19 h durant toute la semaine pour la circonstance.

ICOM 92 est un événement. Il fait ressortir les beautés et les richesses culturelles de Québec. Il montre aussi ses lacunes de façon criante. Comment cette ville historique et patrimoniale, la nôtre, a-t-elle réussi l'exploit douteux de ne pas s'être dotée d'un centre des congrès à sa mesure ?

## Donohue: les Matanais attendent le ministre Côté avec inquiétude

MATANE — Les Matanais attendent avec impatience le ministre des Forêts du Québec, M. Albert Côté. Surtout après sa déclaration à l'effet que la relance de Donohue Matane ne se fera pas sur le dos des contribuables.

par ROMAIN PELLETIER  
collaboration spéciale

Le ministre Côté prendra la parole ce soir au premier souper-conférence de la saison de la chambre de commerce, à l'hôtel-motel Belle Plage de Matane. Les sujets qu'il doit aborder : la priorité à la forêt, la réorganisation des sociétés de conservation et l'avenir de Donohue Matane.

Mais déjà, on peut être assuré que la plupart des questions porteront sur l'usine de pâte fermée en septembre 1991 en même temps que l'usine de préparation du bois ainsi que les scieries de Lac-au-Saumon, Saint-Léon-le-Grand, Marsoui et Grande-Vallée. Inquiétudes

Les Matanais se demandent si

le gouvernement du Québec est vraiment disposé à faciliter la reprise des activités de Donohue Matane, détenue à parts égales par Donohue Inc. et la société d'État Rexfor. Ils aimeraient bien savoir où en sont rendues les négociations avec le groupe sud-coréen Shin Ho, qui est prêt à utiliser 50 % de la production de Donohue Matane et à injecter de 10 à 20 millions de dollars pour une éventuelle réouverture au printemps.

Le maire de Matane, M. Maurice Gauthier, qui ne pourra assister à la conférence parce que le conseil municipal siégera au même moment, a demandé une brève rencontre avec le ministre Côté, soit avant ou après sa conférence.

« Comme il y a des choses qui ne peuvent se dire sur la place publique, signale M. Gauthier en entrevue, nous voulons faire le point avec lui sur le dossier de Donohue Matane et de la cartonnerie de Produits forestiers Canadien Pacifique ». Cette dernière entreprise qui est à vendre a décidé d'utiliser uniquement du vieux carton l'an prochain. Ce qui privera les producteurs de boisés privés d'un important revenu.

### Erreur magistrale

Le maire Gauthier est convaincu plus que jamais que l'arrêt des activités à Donohue Matane, il y a près d'un an, constitue une erreur magistrale. Comme d'autres, il soutient qu'il n'aurait pas coûté plus cher au gouvernement d'aider l'entreprise pour qu'elle demeure ouverte.

« Sans compter, signale-t-il, que la fermeture des usines et des scieries a créé un climat de morosité. Les ex-employés et les entrepreneurs qui avaient mis toute leur confiance dans ce projet moteur, ont l'impression que Donohue et le gouvernement les ont laissés tomber ».

# LIQUIDATION

des modèles 1992

Ne perdez plus votre temps...  
Le meilleur prix pour une Honda  
c'est chez AUTO FRANK et MICHEL.



**ACCORD LX 5 vitesses**

**302<sup>20</sup>**

par mois (60 mois)  
aucun comptant; transport,  
préparation et taxes inclus

PRÊT RACHAT BANQUE ROYALE



**AUTO Frank & Michel INC.**  
**BOISCHATEL**

5790, boul. Sainte-Anne  
Boischatel G0A 1H0

**822-2252** Ligne directe  
666-4779

## Il y a 168 heures dans une semaine. Et il y en a 103 durant lesquelles nous vous laisserons parler gratuitement jusqu'au nouvel an.



Denis Tremblay  
Un ami de longue date est de passage en ville. Denis a bien des choses à lui raconter. Un appel et un rendez-vous qu'il ne ratera pas.



Il y a tant de gens comme vous qui aiment profiter des plaisirs de la vie en sachant qu'on peut les joindre en tout temps. Voilà pourquoi Cantel a créé le programme « J'ai tout mon temps ». Maintenant, le cellulaire est vraiment à la portée de tous.

En choisissant l'entente optionnelle de 36 mois selon le programme « J'ai tout mon temps », vous pourrez parler gratuitement et autant que vous le désirez les soirs et fins de semaine\* jusqu'au 31 décembre 1992. Après cette date, chaque minute d'antenne durant ces mêmes périodes ne vous coûtera que dix cents au lieu du tarif d'heures de pointe de cinquante-cinq cents de cette promotion.

De plus, en souscrivant au programme « J'ai tout mon temps », vous pouvez doter votre voiture d'un nouveau téléphone fixe (coût de l'antenne et frais d'installation en sus) ou vous offrir un modèle transportable pour seulement 199 \$. De plus, vous avez le choix parmi toute une gamme d'appareils portatifs à des prix sensationnels.

Vraiment, vous avez tout votre temps quand vous avez les bonnes connexions. 103 heures par semaine, plus précisément. Alors rendez-vous sans tarder chez votre agent agréé Cantel et parlez-lui-en.

# 199\$†

## J'AI TOUT MON TEMPS

# CANTEL

LE POUVOIR DU RESEAU™

† Le prix indiqué ne correspond pas nécessairement aux modèles de téléphone présentés.  
\*Des prix spéciaux sur les téléphones sont offerts aux nouveaux clients qui optent pour une entente à période fixe de 36 mois à 39,95 \$ par mois selon le programme « J'ai tout mon temps ». Le temps d'antenne gratuit couvre la période du lundi au vendredi de 20 h à 7 h et toute la fin de semaine à compter de la mise en service jusqu'au 31 décembre 1992. Ces périodes peuvent être modifiées. Le programme « J'ai tout mon temps » est également disponible, à raison de 39,95 \$ par mois, sans l'achat d'un téléphone. Certaines conditions s'appliquent. Une approbation de crédit est nécessaire. Les taxes, les frais d'accès au système et de mise en service sont en sus. Cette offre est assujettie à l'approbation de l'organisme de réglementation et est bonne pour une période limitée.

Rogers Centre de service Cantel  
Rogers Centre de service Cantel  
Québec  
843-0000

Agents Agréés Cantel  
Lévis  
Centre Automod  
835-0333

Québec  
Ameublements Tanguay  
872-2242

Ste-Foy  
Roberts Télécom  
651-1423

St-Jean-Christophe  
Laliberté Électronique Inc.  
839-4328

LES LETTRES DE  
**CHOI**

Écoutez CHOI-98.1 FM de 7h à 8h, de midi à 13h et de 16h à 17h. Si cette lettre est mentionnée, vous aurez 98 secondes pour appeler aux studios et donner le numéro de cette page.

Si vous êtes membre du Club  
entrez le code suivant

**16858651**

Sinon, composez sans frais le  
**1-800-563-8688**

Plus de  
**3 500 points**  
offerts cette semaine dans LES CLUBS

**CLUB Multi-points**